Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
LA MAISON DES JEUNES L'ACADO INC.	2009459	Le 14 avril 2023
Nom de l'établissement		Numéro de téléphone
SERVICE APRES-CLASSE DE LA MAISON DES JEUNES L'ACADO		(506) 453-5929
Adresse		
715 Priestman Street Fredericton NB E3B 5W7		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis	Titre du poste	
Jennifer Godin	Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(2) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vérification auprès du ministère du Développement social soient effectuées à l'égard de chaque personne avant qu'elle ne devienne un membre du personnel.	12(2)	14 avr. 2023	14 avr. 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Observé un dossier d'éducatrice qui ne contenait pas une vérification auprès du ministère de Développement Social. Par contre, la directrice était capable de fournir la vérification avant la fin de l'inspection.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l' établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vi) une copie de la vérification effectuée auprès du ministère du Développement social.	24(1)(c)(vi)	14 avr. 2023	14 avr. 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Observé un dossier d'éducatrice qui ne contenait pas une vérification auprès du ministère de Développement Social. Par contre, la directrice était capable de fournir la vérification avant la fin de l'inspection.			
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	28(2)	28 avr. 2023	
Commentaires : Le service de garde n'a pas effectué une pratique de feu/évacuation depuis le 22 février 2023. Les pratiques de feu/évacuations doivent être effectuées sur une base mensuelle. Dès que vous avez effectué une pratique (avant la fin d'avril 2023), svp laisser moi, votre mentore en assurance de la qualité savoir en m' envoyant une photo par courriel pour la conformité.			

Commentaires généraux

Quand je suis arrivé pour l'inspection de renouvellement d'aujourd'hui, les éducatrices arrivaient juste pour se préparer pour la journée. Quand il était temps pour les éducatrices d'aller chercher les enfants (de la maternelle à la 2e année) après l'école, elles marchaient à l'école pour les rencontrer. Les éducatrices ont été observé en train de compter les enfants pour s'assurer que tout le monde était présent avant de revenir à la garderie.

Lorsque les enfants arrivaient au service de garde, les éducatrices l'ont demandé de se laver leurs mains et de

Commentaires généraux

prendre des collations s'ils le souhaitaient. Une fois la collation terminée, ils ont pu jouer librement dans la salle.

Tous les enfants ont terminé la journée à l'extérieur. Les éducatrices ont été observé en s'assurant qu'elles se déplaçaient toujours dans l'espace de jeu extérieur pour s'assurer qu'elles pouvaient superviser effectivement les enfants. Les éducatrices ont été observé en train d'établissez des limites claires avec les enfants sur l' endroit où ils pouvaient jouer, car il y avait plusieurs autres services de garde dans le même terrain de jeu. La directrice m'a informé qu'ils commanderont des chandails que les enfants pourront porter lorsqu'ils seront à l' extérieur ou en excursion pour mieux les identifier.

Il est recommandé que les éducatrices aient des activités à faire avec les enfants pendant les temps d'attente et les périodes de transition pour garder les enfants occupés. Quelques exemples seraient - jeux (j'espionne, jeux de devinettes), chansons, etc.

Lorsque les enfants arrivaient de l'école, il semblait un peu chaotique dans la salle de classe car les enfants étaient plus intéressants à socialiser et joueur plutôt que d'écouter les instructions de leurs éducateurs. Pour faciliter une transition de l'école à la garderie moins chaotique, il est recommandé de revoir la routine quotidienne afin que les enfants aient le temps de jouer à l'extérieur immédiatement après l'école au lieu de venir directement dans la salle de classe pour prendre des collations et faire des activités à l'intérieur. En faisant ceci, les enfants auront le temps de courir et de jouer avec leurs amis avant d'entrer dans la salle de classe dans un environnement plus structuré.

Veuillez-vous assurer que lorsque les éducatrices et les enfants quittent la salle de classe, ils ont toujours leur registre de présence avec eux. Les éducatrices ont été observer laissant leur registre de présence en classe lorsqu'ils allaient chercher les enfants plus âgés (de la 3e à la 5e année) de l'école. Un rappel pour s'assurer que les éducatrices indiquent toujours la raison des absences des enfants sur le registre de présence.

Un rappel que la trousse de premiers soins doit être vérifiée sur une base mensuelle pour s'assurer que le matériel requis est présent ou doit être réapprovisionné.

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires sur le matériel de jeu pour les enfants d'âge scolaire, veuillez consulter l'annexe 24 « Équipement et matériel suggérés pour les enfants d'âge scolaire » dans le manuel d'exploitant.

original signé par Jennifer Godin	Le 17 avril 2023
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	Date
original signé par Shona Thibodeau	Le 17 avril 2023
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date